

# Cahier des charges

## **1. Les connecteurs MC4**

Les connecteurs MC4 ne doivent en aucun cas être en contact avec l'eau. Si cela se produit, les fiches doivent être protégées par un capuchon. En cas de non-respect, un remplacement des fiches MC4 sera exigé.

## **2. Le couple de serrage**

Le couple de serrage indiqué par le fabricant doit impérativement être respecté afin d'éviter tout défaut caché. Cela sera vérifié directement sur le chantier.

## **3. Ne pas marcher sur les panneaux**

Pour éviter les défauts causés par des microfissures ou d'autres dommages cachés, il est strictement interdit de marcher sur les panneaux. Si le client signale que cela a été fait, un contrôle sera effectué à vos frais pour vérifier l'état des panneaux.

## **4. Les backsheets**

Les backsheets ne doivent pas être négligés. Si un panneau est appuyé de manière à endommager ou rayer son backsheet, un remplacement devra être effectué à vos frais.

## **5. Rayures sur les modules**

Les modules doivent être manipulés avec soin. Les rayures peuvent nuire à la pleine production du module.

## **6. Qualité des modules**

Les modules doivent être sélectionnés sur la base de leur qualité et non uniquement en fonction de leur faible coût de production.

## **7. Certification Swissolar**

L'installateur collaborant avec nous doit obligatoirement détenir la certification Swissolar.

## **8. Protection des câbles**

Les câbles des strings doivent être correctement installés à l'aide de gaines ou de protections nécessaires pour éviter tout dommage prématuré.

## **9. Explications au client**

L'installateur est responsable de fournir des explications claires au client concernant le déroulement du chantier ainsi que le fonctionnement de son installation, afin que celui-ci puisse se faire une idée précise.



## **10. Respect des normes de sécurité**

L'installation doit respecter toutes les normes de sécurité en vigueur (électriques, structurelles et environnementales) afin de garantir la conformité du chantier et la sécurité des personnes.

## **11. Nettoyage du chantier**

L'installateur devra s'assurer que le chantier est propre et que tous les débris (câbles, emballages, vis, etc.) sont ramassés après l'installation.

## **12. Test et mise en service**

Une fois l'installation terminée, un test complet doit être effectué pour vérifier que l'ensemble du système fonctionne correctement. Les résultats de ce test devront être partagés avec le client.

## **13. Gestion des garanties**

L'installateur devra s'assurer que les garanties des équipements (modules, onduleurs, câbles, etc.) sont correctement enregistrées auprès des fabricants.

## **14. Plan de maintenance préventive**

Un plan de maintenance doit être présenté au client pour garantir la durabilité et les performances optimales de l'installation.

## **15. Protection contre les surcharges**

Des dispositifs de protection contre les surcharges électriques et les surtensions doivent être installés pour protéger les équipements.

## **16. Gestion des ombrages**

L'installateur devra analyser les ombrages potentiels sur le site d'installation et s'assurer que les modules sont positionnés de manière optimale pour maximiser la production d'énergie.

## **17. Suivi de production**

Un système de suivi (via un onduleur connecté ou une plateforme logicielle) doit être mis en place pour permettre au client de surveiller en temps réel la production de son installation.

## **18. Formation sur la sécurité**

Le client devra être formé aux consignes de sécurité pour éviter tout accident lié à l'installation (par exemple, éviter de manipuler des câbles ou d'ouvrir des équipements électriques).

## **19. Assurance responsabilité civile**

L'installateur devra fournir une preuve de son assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les éventuels dommages causés pendant l'installation.

